



**Rapport Financier
Semestriel**

Au 30 septembre 2014

Sommaire

1. >	RAPPORT D'ACTIVITÉ	5
1.1.	Les faits marquants du 1 ^{er} semestre 2014-2015	7
1.2.	Transactions avec les parties liées	9
1.3.	Risques et incertitudes sur le second semestre.....	10
2. >	ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS IFRS SEMESTRIELS DE GENERIX AU 30 SEPTEMBRE 2014	11
2.1.	Note annexe aux états financiers consolidés	18
2.1.1.	INFORMATIONS RELATIVES À L'ENTREPRISE.....	18
2.1.2.	BASE DE PRÉPARATION.....	18
2.1.3.	MÉTHODES COMPTABLES	20
2.1.4.	PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	20
2.1.5.	INFORMATION SECTORIELLE.....	20
2.1.6.	NOTES COMPLÉMENTAIRES	21
3. >	ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL	35
4. >	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE	39
4.1.	Conclusion sur les comptes	41
4.2.	Vérification spécifique	42

1. > RAPPORT D'ACTIVITÉ

1.1. Les faits marquants du 1^{er} semestre 2014-2015

➔ Confirmation de la dynamique autour du modèle SaaS

La forte dynamique commerciale autour du SaaS, déjà observée sur l'exercice 2013/2014, se confirme sur le premier semestre de l'exercice 2014/2015 avec une croissance de 40% des nouveaux contrats SaaS signés, par rapport au même semestre de l'exercice précédent.

Les nouveaux contrats SaaS s'étalant sur une durée moyenne de 3,5 années, les signatures enregistrées sur le premier semestre permettront, une fois les déploiements effectués, de générer un chiffre d'affaires annuel complémentaire de près de 1,2 millions d'euros.

Le bénéfice de la dynamique de signature observée sur l'exercice précédent ainsi que le niveau des consommations se traduisent par une croissance de 16% du revenu généré par l'activité SaaS permettant de compenser la baisse des ventes de licences sur le premier semestre de l'exercice 2014/2015. Le chiffre d'affaires ressort ainsi en croissance de 3% sur le semestre écoulé.

Comptes consolidés IFRS, en millions d'euros	Six mois clos le 30 sept.		Variation	
	2014	2013	m€	%
Chiffre d'Affaires	24,9	24,2	0,8	3%
<i>Dont licences</i>	1,3	2,0	- 0,6	-33%
<i>Dont Maintenance</i>	8,6	8,2	0,4	5%
<i>Dont On Demand</i>	6,9	6,0	0,9	16%
<i>Dont Conseil et Services</i>	8,1	8,0	0,1	1%
Charges opérationnelles / autres produits de l'activité	- 24,0	- 22,4	- 1,7	8%
Résultat opérationnel courant des activités maintenues	0,9	1,8	- 0,9	-51%
Autres produits et charges opérationnels	- 0,6	- 0,3	- 0,3	110%
Résultat opérationnel des activités maintenues	0,3	1,5	- 1,2	-83%
Résultat financier	- 0,1	- 0,2	0,1	-34%
Résultat avant impôt	0,1	1,3	- 1,2	-90%
Impôt	- 0,1	- 0,4	0,3	-68%
Résultat net part du groupe des activités maintenues	0,0	0,8	- 0,8	-100%
<i>Résultat après impôt des activités en cours de cession</i>	- 0,9	- 0,5	- 0,4	-81%
Résultat net part du Groupe	- 0,9	0,3	- 1,3	N/A

EBITDA en millions d'euros	Six mois clos le 30 sept.		Variation	
	2014	2013	m€	%
Chiffre d'affaires	24,9	24,2	0,8	3%
Autres produits de l'activité	0,5	0,6	- 0,1	-15%
Achats consommés	- 0,4	- 0,5	0,0	-8%
Autres achats et charges externes	- 7,7	- 7,0	- 0,7	10%
Impôts et taxes	- 0,6	- 0,7	0,0	-2%
Charges de personnel	- 14,2	- 14,0	- 0,2	2%
Autres charges	- 0,4	- 0,1	- 0,2	156%
Reprises de provisions utilisées durant la période	- 0,0	-	- 0,0	N/A
Production immobilisée	- 0,4	- 0,2	- 0,2	72%
EBITDA des activités maintenues	1,7	2,4	- 0,6	-27%

(1) EBITDA = résultat opérationnel courant + provisions nettes sur actif circulant + provisions nettes pour risques et charges + amortissements sur immobilisations – production immobilisée.

Le groupe, bénéficiant d'une structure solide de rentabilité, affiche sur le semestre un Ebitda de plus de 7% du chiffre d'affaires (soit 1,7 millions d'euros).

Au regard de l'intérêt croissant pour les offres déployées par le Groupe dans un modèle SaaS, et de la volonté de Generix d'augmenter ses parts de marché, le Groupe a depuis le début de l'exercice pris la décision de renforcer ses moyens de marketing opérationnel et de forces ventes. Cet effort consenti pour la croissance future du chiffre d'affaires SaaS, dont le poids devient prépondérant par rapport au modèle licences, entraîne un recul de 27% de l'Ebitda par rapport au même semestre de l'exercice précédent.

Les autres charges et produits opérationnels de - 0,6 million d'euros, isolés dans le compte de résultat pour leur caractère non récurrent, correspondent sur ce semestre à la charge relative à la participation des salariés générée en grande partie par la plus-value fiscale issue de la cession de l'activité ERP GCE, alors que sur le même semestre de l'exercice précédent, les - 0,3 millions d'euros correspondaient à une charge relative à un contrôle fiscal.

➔ Trésorerie nette de 5,2 M€ après cession de l'activité ERP GCE

La cession de la branche d'activité ERP GCE en mai 2014 permet au Groupe d'afficher une trésorerie nette positive de 5,2 M€ au 30 septembre 2014 et en forte augmentation à période comparable.

Endettement net	Six mois clos le 30 sept.		Variation	
	2014	2013	m€	%
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9,4	2,8	6,6	231%
Dettes financières courantes et non courantes	- 4,2	- 6,4	2,3	-35%
Trésorerie nette / (Endettement net)	5,2	- 3,6	8,8	-245%

Éléments du tableau de flux de trésorerie, en millions d'euros	Six mois clos le 30 sept.		Variation	
	2014	2013	m€	%
Capacité d'autofinancement	- 0,4	2,2	- 2,7	N/A
Variation du besoin en fonds de roulement	- 1,8	- 3,0	1,2	-39%
Trésorerie nette liée aux activités opérationnelles	- 2,3	- 0,8	- 1,5	189%
Trésorerie nette liée aux activités d'investissement	8,9	- 0,3	9,2	N/A
Free cash flow	6,6	- 1,1	7,7	N/A
Trésorerie nette liée aux activités de financement	- 2,0	- 2,0	- 0,0	1%
Variation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie	4,6	- 3,1	7,7	N/A
Trésorerie de clôture des activités maintenues	9,4	1,3	8,1	636%
<i>Variation nette de trésorerie des activités en cours de cession</i>	- 3,2	- 1,4	- 1,8	-123%
<i>Trésorerie de clôture des activités en cours de cession</i>	-	1,6	- 1,6	-100%

Le tableau de flux de trésorerie exprime les flux intervenus entre le 31 mars et le 30 septembre 2014 comparés au même semestre de l'exercice précédent. Entre ces deux dates, le besoin en fonds de roulement augmente du fait du paiement des contrats annuels de maintenance facturés en début d'année civile et comptabilisés en chiffre d'affaires tout au long de l'année.

L'amélioration de la situation financière du Groupe se traduit par une nette augmentation du free cash-flow à période comparable (+ 7,7 M€) qui :

- repose sur la nette augmentation de la trésorerie liée aux activités d'investissement (+ 9,2 M€), en lien avec la cession de la branche d'activité GCE intervenue le 2 mai 2014 ,
- et se compense par la diminution de la capacité d'autofinancement principalement liée, en dehors de l'évolution de l'Ebitda (-0,6 M€), au transfert d'une provision relative à un litige commercial (intégralement constituée en septembre 2012), en dettes courantes pour un montant de 1,6 M€ suite à une décision en appel, ainsi qu'à l'augmentation des autres charges et produits opérationnels de -0,3 M€.

➔ Perspectives

Le Groupe anticipe sur le second semestre une forte accélération des signatures de nouveaux contrats SaaS qui permettra au Groupe d'augmenter encore sa récurrence et sa rentabilité une fois les projets déployés.

1.2. Transactions avec les parties liées

Les cotisations relatives à l'affiliation de Monsieur Jean-Charles DECONNINCK au régime de retraite supplémentaire par capitalisation souscrit par la société en application des articles L.911-1 et suivants du code de la Sécurité Sociale ainsi qu'au régime de frais de santé prévoyance souscrit par la société se sont élevées à 4 K€ sur le semestre. Aucun engagement pour les pensions de retraite n'est contracté pour les autres dirigeants. Aucune avance sur rémunération variable n'a été allouée aux dirigeants de GENERIX SA. Pour information, la charge enregistrée

en résultat au titre des rémunérations basées sur les actions gratuites, octroyées aux membres du directoire est de 28 K€ sur le semestre.

1.3. Risques et incertitudes sur le second semestre

La description des facteurs de risque n'ayant pas évolué depuis le 31 mars 2014, se référer au paragraphe 4 « Facteurs de risques » du document de référence au 31 mars 2014.

**2. > ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS IFRS
SEMESTRIELS DE GENERIX
AU 30 SEPTEMBRE 2014**

**ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL (COMPTE DE RÉSULTAT) AU 30 SEPTEMBRE 2014
ET AU 30 SEPTEMBRE 2013**

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	30/09/2014	30/09/2013 ⁽¹⁾
Chiffres d'affaires	2.1.5	24 919	24 155
<i>Dont Licences</i>		1 317	1 966
<i>Dont Maintenance</i>		8 619	8 221
<i>Dont On Demand</i>		6 929	5 998
<i>Dont Conseil et Services</i>		8 055	7 971
Autres produits de l'activité	NOTE 9	543	641
Produits des activités ordinaires		25 462	24 796
Achats consommés		- 426	- 465
Autres achats et charges externes		- 7 690	- 6 981
Impôts, taxes et versements assimilés		- 641	- 656
Charges de personnel	NOTE 10	- 14 186	- 13 967
Amortissements sur immobilisations		- 836	- 816
Reprises/(Provisions) sur actif circulant		- 481	- 26
Provisions nettes pour risques et charges		38	50
Autres charges		- 362	- 141
Charges opérationnelles		- 24 584	- 23 001
Résultat opérationnel courant des activités maintenues		879	1 794
Autres produits et charges opérationnels	NOTE 11	- 624	- 297
Résultat opérationnel des activités maintenues		254	1 497
Produits/charges financiers nets	NOTE 12	- 43	- 85
Coût des emprunts	NOTE 12	- 79	- 100
Résultat financier des activités maintenues		- 122	- 185
Résultat Avant Impôt des activités maintenues		132	1 312
Produits d'impôt / (charges d'impôt)		- 132	- 411
Résultat après impôt des activités maintenues		1	901
Résultat relatif aux activités en cours de cession		2 677	- 396
Impôts sur le résultat relatif aux activités en cours de cession		- 3 592	- 111
Résultat après impôt des activités en cours de cession	NOTE 13	- 915	- 507
Résultat net de l'ensemble consolidé		- 914	395
Dont part des participations ne donnant pas le contrôle		22	55
Dont part du groupe		- 936	340
Résultat par action			
Résultat de base par action (en euros)		- 0,04	0,01
Résultat dilué par action (en euros)		- 0,04	0,01
Résultat par action des activités maintenues			
Résultat de base par action (en euros)		- 0,00	0,03
Résultat dilué par action (en euros)		- 0,00	0,03
Résultat par action des activités en cours de cession			
Résultat de base par action (en euros)		- 0,04	- 0,02
Résultat dilué par action (en euros)		- 0,04	- 0,02

⁽¹⁾ Le compte de résultat publié au 30 septembre 2013 a fait l'objet de reclassements, consistants à isoler le résultat des activités cédées (branche d'activité ERP GCE), afin de répondre aux exigences de la norme IFRS 5 et d'afficher des données comparables au compte de résultat au 30 septembre 2014.

ÉTAT DE SITUATION FINANCIÈRE (BILAN) AU 31 MARS 2014 ET AU 30 SEPTEMBRE 2014

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	30/09/2014	31/03/2014 ⁽¹⁾	30/09/2013
Goodwill	NOTE 1	34 114	34 005	42 624
Autres immobilisations incorporelles	NOTE 2	3 328	3 538	4 409
Immobilisations corporelles		1 232	1 173	847
Autres actifs financiers non courants		417	332	432
Impôts différés actifs	NOTE 3	4 771	6 340	4 564
Actifs non courants		43 861	45 388	52 876
Créances clients et autres débiteurs	NOTE 4	22 538	25 153	21 694
Trésorerie et équivalents de trésorerie	NOTE 5	9 398	4 774	2 840
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	NOTE 13	-	18 881	-
Actifs courants		31 937	48 808	24 533
TOTAL ACTIF		75 798	94 196	77 410
Capital social	NOTE 6	12 890	12 890	12 890
Primes liées au capital		30 181	30 181	30 181
Réserves consolidées		- 1 359	- 4 910	- 4 766
Résultat de l'exercice		- 936	3 700	340
Capitaux propres - Part du Groupe		40 776	41 861	38 644
Intérêts minoritaires		303	349	335
Capitaux propres de l'ensemble consolidé		41 079	42 210	38 980
Dettes financières non courantes		1 413	1 575	2 262
Provisions non courantes	NOTE 7	2 869	4 018	5 311
Passifs non courants		4 282	5 593	7 572
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	NOTE 8	21 050	16 669	17 988
Produits constatés d'avance	NOTE 8	6 349	13 103	7 919
Dettes financières courantes	NOTE 8	2 754	4 559	4 179
Autres provisions courantes	NOTE 8	284	364	772
Passifs classés comme détenus en vue de la vente	NOTE 13	-	11 699	-
Passifs courants		30 437	46 394	30 858
TOTAL PASSIF		75 798	94 196	77 410

⁽¹⁾ Les actifs et passifs classés comme détenus en vue de la vente au 31 mars 2014 ont été sortis sur le premier semestre de l'exercice 2014/2015 suite à la cession de la branche d'activité ERP GCE intervenue le 2 mai 2014.

ÉTAT DES PRODUITS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

<i>En milliers d'euros</i>	30/09/2014	31/03/2014	30/09/2013
Résultat net de l'ensemble consolidé	- 914	3 769	395
Pertes actuarielles des régimes à prestations définies des activités maintenues	- 210	41	-
Pertes actuarielles des régimes à prestations définies des activités en cours de cession	-	10	-
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et non recyclables en résultat	- 210	51	-
Instrument de capitaux propres (Contrat de liquidités)	- 12	-	30
Ecart de conversion	- 8	283	195
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et recyclables ultérieurement en résultat	- 19	283	165
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	- 229	334	165
Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période	- 1 143	4 103	560
Attribuable aux :			
Porteurs de capitaux propres de la société consolidante	- 1 165	4 034	505
Participations ne donnant pas le contrôle	22	69	55

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

<i>En milliers d'euros</i>	30/09/2014	31/03/2014	30/09/2013
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles			
Résultat des activités maintenues	1	4 251	901
Ajustements pour :			
Amortissements des immobilisations et dotations nettes aux provisions	- 396	1 505	1 035
Autres ressources (emplois) sans impact sur la trésorerie	183	257	153
Charges financières nettes	33	60	30
Résultat de cession d'immobilisations		-	-
Coûts des paiements fondés sur des actions	17	153	76
Impôts différés	- 277	1 835	51
Capacité d'Autofinancement	- 438	4 391	2 247
Variation du BFR	- 1 837	- 439	- 3 034
Trésorerie nette provenant des activités opérationnelles maintenues	- 2 274	3 952	- 787
Trésorerie nette provenant des activités opérationnelles non maintenues	- 5 236	781	687
Trésorerie nette provenant des activités opérationnelles	- 7 510	4 732	1 474
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Cession de la branche d'activité ERP GCE	9 516	-	-
Produits des cessions d'immobilisations	-	-	-
Produits des cessions d'actifs financiers	9	3	1
Acquisition d'immobilisations corporelles	- 227	620	- 42
Acquisition d'actifs financiers	- 1	16	- 13
Dépenses de développement	- 374	451	- 217
Acquisition d'autres immobilisations incorporelles	- 18	66	- 38
Trésorerie nette provenant des activités d'investissement maintenues	8 906	1 150	309
Trésorerie nette provenant des activités d'investissement non maintenues	2 354	233	98
Trésorerie nette provenant des activités d'investissement	11 260	1 383	407
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Augmentation de capital			
Rachat/vente d'actions propres	32	575	405
Augmentation d'emprunts	1	630	150
Remboursement d'emprunts	- 2 040	2 277	- 1 724
Trésorerie nette provenant des activités de financement maintenues	- 2 007	2 222	1 980
Trésorerie nette provenant des activités de financement non maintenues	- 316	509	653
Trésorerie nette provenant des activités de financement	- 2 323	2 731	2 633
Variation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie	1 426	619	4 513
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	7 972	7 353	7 353
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	9 398	7 972	2 840
Trésorerie des activités destinées à être cédées	-	3 198	- 1 563
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture des activités maintenues	9 398	4 774	1 277

**ÉTAT DES VARIATIONS DE CAPITAUX PROPRES
AU 30 SEPTEMBRE 2013 ET AU 30 SEPTEMBRE 2014**

En milliers d'euros	Nombre d'actions	Capital	Primes liées au capital	Réserves consolidées					Résultat de l'exercice	Capitaux propres du groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Totaux capitaux propres
				Réserves liées à la JV des instruments financiers	Ecartis de conversion	Pertes actuarielles des régimes à prestations définies	Autres réserves consolidées	Total réserves consolidées				
Capitaux propres consolidés au 31/03/2013	25 779 132	12 890	30 181	12	188	- 558	- 5 805	- 6 164	1 631	38 538	302	38 840
Emission actions gratuites												
Affectation du résultat de l'exercice précédent				7			1 624	1 631	- 1 631			-
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres					195	-	- 30	165		165		165
Variations de périmètre												
Rémunérations en actions gratuites							107	107		107		107
Autres							- 506	- 506		- 506	- 22	- 528
Résultat de l'exercice									340	340	55	395
Capitaux propres consolidés au 30/09/2013	25 779 132	12 890	30 181	19	383	- 558	- 4 610	- 4 766	340	38 644	335	38 980
Capitaux propres consolidés au 31/03/2014	25 779 132	12 890	30 181	19	471	- 507	- 4 893	- 4 910	3 700	41 861	349	42 210
Emission actions gratuites												
Affectation du résultat de l'exercice précédent				-			3 700	3 700	- 3 700	-		-
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres					8	- 210	- 12	- 229		- 229		- 229
Variations de périmètre												
Rémunérations en actions gratuites							18	18		18		18
Autres							62	62		62	- 68	- 6
Résultat de l'exercice									- 936	- 936	22	- 914
Capitaux propres consolidés au 30/09/2013	25 779 132	12 890	30 181	19	463	- 717	- 1 124	- 1 359	- 936	40 776	303	41 079

La valeur nominale des actions au 30 septembre 2014 est de 0,50 euro.

2.1. Note annexe aux états financiers consolidés

2.1.1. INFORMATIONS RELATIVES À L'ENTREPRISE

La société GENERIX SA est une entreprise domiciliée en France. Le siège social de la société est situé au 6, rue du Moulin de Lezennes, 59650 Villeneuve-d'Ascq. Elle est cotée sur le marché Eurolist d'Euronext Paris, compartiment C (ISIN : FR0004032795). Les états financiers consolidés semestriels résumés au 30 septembre 2014 de la Société comprennent la Société et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le groupe ») et la quote-part du Groupe dans les entreprises associées ou sous contrôle conjoint. L'activité du groupe consiste principalement au développement, à la vente et au négoce de logiciels, et à la réalisation de prestations de Conseil et Services pour leur mise en place.

2.1.2. BASE DE PRÉPARATION

⇒ Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés semestriels résumés au 30 septembre 2014 ont été préparés en conformité avec la norme internationale d'information financière IAS34 Information financière intermédiaire norme du référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne. Ils ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour des états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les états financiers du Groupe pour l'exercice clos le 31 mars 2014.

Les principes comptables utilisés pour la préparation des états financiers consolidés semestriels résumés sont identiques à ceux retenus pour la préparation des comptes consolidés au 31 mars 2014.

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés semestriels résumés au 30 septembre 2014 sont établis en conformité avec les normes IFRS (International Financial Reporting Standards) publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) et dont le règlement d'adoption est paru au journal officiel de l'Union Européenne à la date de clôture des états financiers (disponible sur le site <http://ec.europa.eu>).

Les normes mises à jour et interprétations, dont l'application n'est pas obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er avril 2014 et pour lesquels le Groupe n'a pas opté pour une application anticipée, sont les suivantes :

Adoptées par l'UE au 30 septembre 2014 :

- Néant.

Le groupe n'a pas fait application des normes internationales et interprétations suivantes parce qu'elles n'ont pas été adoptées par l'Union Européenne au 30 septembre 2014 :

Non adoptées par l'UE au 30 septembre 2014 :

- Les amendements limités à IAS 19 « Avantages du personnel » applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2014.
- L'IFRS 14 « Comptes de report réglementaires » applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016.

- Les amendements à IAS 16 « Immobilisations corporelles » et IAS 38 « Immobilisations incorporelles » applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016.
- Les amendements limités à IFRS 10 « Etats financiers consolidés » et IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises » applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016.
- Les amendements à IFRS 11 « Partenariats : comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans une entreprise commune » applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016.
- L'IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients » applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017.
- L'IFRS 9 et compléments à IFRS 9 « Instruments financiers » applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018.

Generix Group a choisi de ne pas appliquer par anticipation les normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne avant la date de clôture, et qui rentrent en vigueur postérieurement à cette date. Le groupe a commencé à examiner les impacts éventuels sur ses comptes consolidés.

Les états financiers semestriels consolidés ont été arrêtés par le directoire le 19 novembre 2014 et examinés par le Conseil de surveillance du 19 novembre 2014.

➔ Base de préparation des états financiers

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros (K€).

Les comptes consolidés du groupe ont été établis selon le principe du coût historique, à l'exception des éléments suivants :

- instruments financiers dérivés évalués à la juste valeur ;
- actifs financiers évalués à la juste valeur par le compte de résultat ;
- passifs, résultant de transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui seront réglées en instruments de capitaux propres ou prévoyant une possibilité de règlement en trésorerie, évalués à la juste valeur.

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite de la part de la direction des estimations et des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période de changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Il est possible que la réalité se révèle différente de ces estimations et hypothèses. Les estimations et hypothèses sont notamment sensibles en matière de reconnaissance des impôts différés actifs qui est fondée sur la réalisation de bénéfices imposables futurs, de tests de perte de valeur des actifs immobilisés, laquelle valeur est largement fondée sur les estimations de flux de trésorerie futurs et des hypothèses de taux d'actualisation et de taux de croissance, et en matière de

provisions notamment relatives aux litiges, engagements de retraite et autre avantages long terme.

Les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés. Les méthodes comptables ont été appliquées d'une manière uniforme par les entités du groupe.

➤ Date de clôture des exercices des entreprises consolidées

Les dates de clôture des comptes annuels des sociétés consolidées sont toutes au 31 mars, à l'exception de GENERIX GROUP Brasil Serviços de Informatica LTDA au Brésil, qui a une obligation légale de clôture de ses comptes annuels au 31 décembre. L'ensemble des sociétés intégrées dans la consolidation fait l'objet d'un arrêté intermédiaire au 30 septembre 2014.

2.1.3. MÉTHODES COMPTABLES

Se référer au document de référence au 31 mars 2014.

2.1.4. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

➤ Liste des sociétés consolidées

LES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES PAR LE GROUPE SONT LES SUIVANTES :

SOCIÉTÉ	PAYS	DÉTENTION ⁽¹⁾
GENERIX SA (société mère)	France	Société mère
GENERIX GROUP Division Espagne S.L.	Espagne	100%
GENERIX GROUP Brasil Serviços de Informatica LTDA	Brésil	100%
GENERIX GROUP BENELUX SA	Belgique	99,95 %
INFLUE Portugal	Portugal	50 %
GENERIX GROUP Italia SRL	Italie	100 %
INFLUE Argentine	Argentine	100 %

⁽¹⁾ le pourcentage de détention est identique au pourcentage d'intérêts et de droits de vote.

Les différentes filiales sont intégrées globalement.

➤ Variations de périmètre et changements de structure juridique

Aucun changement de périmètre n'a eu lieu durant le semestre.

2.1.5. INFORMATION SECTORIELLE

Concernant les activités maintenues, le groupe opère sur un seul segment de marché : vente de logiciel et de prestations de services associées.

L'information présentée ci-dessous est celle utilisée par le management pour ses besoins de reporting interne, permettant une analyse pertinente de l'activité et des risques.

➤ Activités

Concernant les activités maintenues, le groupe opère sur un unique segment de marché correspondant à la vente de logiciels.

Ce segment comporte 4 principales natures de chiffre d'affaires :

- les ventes de licences ;
- la maintenance ;
- les services logiciels On Demand ;
- les prestations de Conseil et Services.

Les typologies de chiffre d'affaires sont les mêmes dans toutes les sociétés du groupe, et sont très interdépendantes, une allocation des dépenses en fonction de ces typologies n'est pas effectuée.

En milliers d'euros	30/09/2014	%	30/09/2013	%
Licences	1 317	5%	1 966	8%
Maintenance	8 619	35%	8 221	34%
On Demand	6 929	28%	5 998	25%
Conseil et Services	8 055	32%	7 971	33%
Total Chiffre d'affaires	24 919	100%	24 155	100%

➔ Zones géographiques

Les opérations hors de France sont principalement constituées de vente et prestations de services. Les transactions intragroupes entre des zones géographiques sont réalisées aux prix du marché diminué d'une remise. Ces transactions intragroupes sont éliminées dans les états financiers consolidés.

En milliers d'euros	30/09/2014	%	30/09/2013	%
France	17 684	71%	18 121	75%
Hors France	7 235	29%	6 034	25%
Total Chiffre d'affaires	24 919	100%	24 155	100%

2.1.6. NOTES COMPLÉMENTAIRES

➔ Notes complémentaires aux comptes de bilan

> Note 1 – Goodwill

En milliers d'euros	31/03/2014	Acquisition ou dotation (1)	Cession, sortie ou reprise	30/09/2014
Goodwill Brut	34 005	109	-	34 114
Perte de valeur	-	-	-	-
VALEUR NETTE	34 005	109	-	34 114

(1) La variation correspond à l'écart entre l'estimation du goodwill affecté à la branche d'activité relative à l'ERP GCE, reclassé en « Actifs classés comme détenus en vue de la vente » au 31 mars 2014, et la valeur définitive de sortie calculée à la date de cession intervenue le 2 mai 2014.

Au 30 septembre 2014, le goodwill est constitué d'une seule UGT relative aux activités maintenues et couvrant les gammes GCS/GCC/GCI pour 34 114 K€.

Test de valeur des goodwill

Les trois regroupements d'entreprises opérés entre 2005 et 2007 par le Groupe Generix ont conduit à la comptabilisation au bilan de goodwill s'élevant à 34,1 millions d'euros au 30 septembre 2014 pour un total bilan de 75,8 millions d'euros.

Le Groupe procède annuellement, conformément aux normes en vigueur, à un test de dépréciation visant à mesurer l'adéquation de la valeur des actifs au bilan, notamment des goodwill, avec les performances économiques futures. Ce test de dépréciation est réalisé en arrêté intermédiaire lorsque des événements ou des circonstances indiquent qu'une réduction de valeur est susceptible d'être intervenue.

Le Groupe n'a pas réalisé de test de dépréciation complémentaire au 30 septembre 2014, aucun indice de perte de valeur n'ayant été détecté.

> Note 2 - Immobilisations incorporelles

La valeur nette au 30 septembre 2014 des principales immobilisations incorporelles correspond à :

- des frais de conception de logiciels : 1,2 millions d'euros dont 0,4 million d'euros de frais activés du 1^{er} avril au 30 septembre 2014, dont 0,1 million d'euros de coûts générés en internes et 0,3 million d'euros de coûts de sous-traitance ;
- des coûts de recherche et développement (suite à affectation des prix d'acquisition d'INFLUE et INFOLOG) : 0,7 millions d'euros ;
- relation clientèle (suite à affectation des prix d'acquisition d'INFLUE) : 1,3 millions d'euros.

Les frais de recherche et développement comptabilisés en charges s'élèvent à 3,3 millions d'euros (dont 0,2 M€ relatifs à la gamme GCE) sur le semestre clos au 30 septembre 2014 et concernent des frais de recherche et des développements logiciels spécifiques à des clients.

> Note 3 - Actifs d'impôts différés

1 – RAPPROCHEMENT ENTRE LA CHARGE D'IMPÔT THÉORIQUE ET LA CHARGE D'IMPÔT RÉELLE

Rationalisation de la charge d'impôts sur résultat des activités maintenues

En milliers d'euros	30/09/2014	%	30/09/2013	%
Résultat net	1		901	
Produit d'impôt / (charge d'impôt) dont :	- 132		- 411	
- impôt courant	- 457		- 340	
- impôt différé	326		71	
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	133		1 312	
Produit / charge d'impôt théorique	- 44	33,33%	- 437	33,33%
Rapprochement :				
Différences permanentes	- 32	23,94%	- 18	1,38%
Déficits imputés dans l'exercice	-	0,00%	139	-10,63%
Crédits impôts	196	-148,11%	58	-4,39%
CVAE	- 209	157,97%	- 174	13,26%
Autres	- 43	32,42%	21	-1,62%
PRODUIT/ (CHARGE) RÉEL D'IMPÔT	- 132	99,55%	- 411	31,37%

Le montant des impôts différés activés au 30 septembre 2014 au titre des déficits reportables de GENERIX SA s'élève à 4,9 M€ contre 6,8 M€ au 31 mars 2014. La diminution de 1,9 M€ s'explique par la reprise des impôts différés à hauteur des déficits reportables utilisés sur la période. Au vu du business plan retenu dans le cadre des tests de valeur des goodwill, les reports déficitaires relatifs à l'impôt différé actif de 4,9 M€ seront consommés sur la période à venir de 5 ans.

Rationalisation de la charge d'impôts sur résultat des activités en cours de cession

En milliers d'euros	30/09/2014	%	30/09/2013	%
Résultat net	- 915		- 507	
Produit d'impôt / (charge d'impôt) dont :	- 3 592		- 111	
- impôt courant	- 1 586		- 80	
- impôt différé	- 2 006		31	
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	2 677		- 396	
Produit / charge d'impôt théorique	- 892	33,33%	132	33,33%
Rapprochement :				
Différences permanentes	- 2	1,40%	- 10	0,75%
Déficits non activés	-	0,00%	252	19,20%
Sortie Goodwill	- 2 837		-	
Crédits impôts	36	-26,87%	72	-5,53%
CVAE	- 12	9,06%	- 53	4,06%
Autres	115	-87,04%	-	0,00%
PRODUIT/ (CHARGE) RÉEL D'IMPÔT	- 3 592	2710,63%	111	8,47%

2 – IMPÔTS DIFFÉRÉS

<i>En milliers d'euros</i>	30/09/2014	31/03/2014
Impôt différé actif	4 771	6 340
Impôt différé passif		
ACTIF NET D'IMPÔT DIFFÉRÉ	4 771	6 340
Déficits reportables ⁽¹⁾	4 877	6 780
Provision pour engagement retraite et DIF	955	1 155
Réévaluation des actifs incorporels dans le cadre de regroupement d'entreprises	-	672
Annulation des provisions groupe	-	609
Différences temporaires	263	156
Autres	-	43
Reclassement en actifs destinés à être cédés	-	-
ACTIF NET D'IMPÔT DIFFÉRÉ	4 771	6 340

(1) Au 30 septembre, les reports déficitaires activés s'élèvent à 14,6 millions d'euros. La variation de la période s'explique par l'utilisation des déficits reportables.

> Note 4 - Créances clients

Les créances clients et comptes rattachés ainsi que les autres débiteurs sont à échéance de moins d'1 an.

<i>En milliers d'euros</i>	Valeurs brutes au 30/09/2014	Provisions	Valeurs nettes au 30/09/2014
Clients et comptes rattachés	17 371	2 948	14 423
Autres créances	6 893	88	6 805
Comptes de régularisation	1 310		1 310
TOTAL CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS	25 574	3 036	22 538

Une partie des créances clients de la société GENERIX SA est affacturée. En cas de litige, ces créances sont rétrocédées par la société d'affacturage. Le Groupe maintient donc à l'actif du bilan les créances affacturées. Les créances cédées au 30 septembre 2014 et maintenues à l'actif du bilan s'élèvent à 2,4 millions d'euros. La dette correspondant au financement accordé par le factor s'élève à 1,3 millions d'euros au 30 septembre 2014.

Les créances relatives au crédit impôt recherche 2011 et au crédit d'impôt compétitivité emploi 2013 ont fait l'objet d'une mobilisation auprès d'OSEO pour 0,6 M€. Le Groupe a décidé de ne pas décomptabiliser ces créances, les principaux risques n'ayant pas été transférés.

À titre de comparaison, les clients et autres débiteurs se décomposaient comme suit au 31 mars 2014 :

<i>En milliers d'euros</i>	Valeurs brutes au 31/03/2014	Provisions	Valeurs nettes au 31/03/2014
Clients et comptes rattachés	21 595	2 467	19 128
Autres créances	5 114	59	5 055
Comptes de régularisation	970		970
TOTAL CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS	27 679	2 526	25 153

> Note 5 - Trésorerie et équivalents de trésorerie

<i>En milliers d'euros</i>	30/09/2014	31/03/2014
Valeurs mobilières de placement	4 930	1 630
Disponibilités	4 468	3 143
TOTAL	9 398	4 774

> Note 6 - Informations sur le capital

Toutes les actions émises sont entièrement libérées. Le capital social est composé de 25 779 132 actions d'une valeur de 0,5 euro chacune au 30 septembre 2014. Aucune variation n'a eu lieu sur le premier semestre 2014/2015.

Au cours du premier semestre des actions propres :

- ont été achetées et partiellement revendues dans le cadre d'un contrat de liquidité. Generix Group détient, au 30 septembre 2014, 49 479 actions propres dans le cadre de ce contrat de liquidité, contre 38 256 actions au 31 mars 2014 ;
- ont été partiellement libérées dans le cadre du plan d'attribution d'actions gratuites en cours au 30 septembre 2014 (se référer au paragraphe « actions gratuites » ci-dessous). Generix Group détient au 30 septembre 2014, 126 751 actions dans le cadre de ce plan contre 214 251 actions au 31 mars 2014.

Il n'y a pas de Bons de Souscription d'Actions en circulation au 30 septembre 2014.

Actions gratuites

Il existe deux plans d'attribution d'actions gratuites en cours au 30 septembre 2014 :

- une attribution du 1er décembre 2011 de 900 000 actions (cours de l'action à la date d'attribution de 0,71€) arrivée à échéance au 30 novembre 2013 et débloquée comme suit :
 - libération de 652 500 actions au 30 novembre 2013 et 87 500 actions au 30 avril 2014 ;
 - renouvellement de la période d'acquisition pour 125 000 actions à échéance au 30 novembre 2014 ;
 - non attribution de 35 000 actions.
- une attribution du 3 mars 2014 de 25 000 actions (cours de l'action à la date d'attribution de 1,72€) à échéance au 2 mars 2016.

La charge comptabilisée, nette d'impôts différés, au titre des attributions d'actions gratuites est de 18 K€ au 30 septembre 2014 contre 129 K€ au 31 mars 2014.

L'Assemblée Générale du 14 septembre 2012, a autorisé le Directoire à procéder, en une ou plusieurs fois, au rachat d'actions gratuites, pour une durée de 38 mois à partir de leur autorisation et à hauteur de 10% du capital social.

Plans d'options d'achat d'actions

Aucun plan d'options d'achats d'actions en cours au 30 septembre 2014 tout comme au 31 mars 2014. A noter que l'Assemblée Générale du 14 septembre 2012 a donné délégation au Directoire la possibilité de procéder à l'émission d'options de souscriptions d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription et ce dans la limite de 10% du capital social. A ce jour, cette délégation n'a pas été utilisée par le Directoire.

> Note 7 - Passifs non courants

<i>En milliers d'euros</i>	30/09/2014	31/03/2014
DETTES FINANCIÈRES NON COURANTES	1 413	1 575
Risques commerciaux	-	1 633
Droits individuels à la formation	235	198
Engagements de retraite	2 634	2 187
TOTAL DES PROVISIONS NON COURANTES	2 869	4 018
TOTAL DES AUTRES PASSIFS NON COURANTS	4 282	5 593

La provision pour engagements de retraite ne fait pas l'objet d'une étude actuarielle au 30 septembre 2014. Toutefois, compte tenu de l'évolution significative des taux d'intérêts à long-terme sur le marché, il a été procédé à un ajustement du taux d'actualisation qui a été ramené de 3% à 2,10% au 30 septembre 2014. Cet ajustement représente un complément d'engagements de retraite de 315 milliers d'euros, comptabilisé en diminution des capitaux propres. Par ailleurs, une projection a été effectuée sur la base des effectifs au 31 mars 2014, afin de déterminer la provision complémentaire de 132 milliers d'euros comptabilisée en compte de résultat au titre du semestre.

La provision pour droits individuels à la formation est actualisée au 30 septembre 2014 estimée en fonction des heures acquises par les salariés présents au 30 septembre 2014.

Litiges clients

Les prestations du Groupe reposent sur une gamme de logiciels éprouvés et fonctionnant chez plusieurs milliers de clients. La qualité des produits, l'adéquation des logiciels et des prestations associées aux besoins des clients peuvent cependant être une source de différends.

La nécessité de protéger la réputation des produits et de définir un périmètre contractuel stable conduit, par conséquent, le Groupe GENERIX à faire preuve de grandes exigences lors de la phase d'avant-vente (expression précise des besoins) et lors de l'exécution des projets (alertes immédiates lors de défaillances chez les clients).

La principale cause de litiges concerne la prise en charge d'adaptations spécifiques demandées par les clients dans le cadre de projets d'intégration à forfait de longue durée. Ces développements augmentent le coût du projet et en allongent la durée. Ces contentieux se traduisent par des demandes indemnitaires variées, parfois élevées. Le Groupe GENERIX estime que ces demandes sont le plus souvent dénuées de fondement. Elles nécessitent cependant que le Groupe y consacre du temps et des honoraires juridiques importants pour sa défense.

Le Groupe peut être amené à régler les différends l'opposant à ses clients à l'amiable, dans le cadre de protocoles transactionnels.

Au cours du 1^{er} semestre l'exercice 2014/2015, le Groupe GENERIX a poursuivi le traitement de quatre contentieux survenus lors des exercices précédents et relevant de ce type de problématiques.

Un litige concernant la branche d'activité GCE (cédée le 2 mai 2014) :

Ce contentieux concerne l'assignation délivrée à l'encontre de Generix SA devant le Tribunal de Commerce, par un client sollicitant la condamnation de GENERIX SA au versement de dommages et intérêts pour un montant de 6,7 millions d'euros en réparation d'un prétendu préjudice subi dans le cadre d'un projet d'intégration démarré en 2006 au motif, notamment, que la solution livrée ne présenterait pas les performances attendues par le client. La Société a obtenu, fin juin 2014, le rapport définitif d'une expertise judiciaire ordonnée par le Tribunal de Commerce. Ce rapport conclut sur une responsabilité de la société bien délimitée et met en évidence les préjudices subis par le client. La société a décidé de constater un passif afin de couvrir la partie des préjudices considérée comme juridiquement recevable. Cette affaire est actuellement pendante devant le Tribunal de Commerce. Se référer à la partie relative des engagements donnés du présent rapport financier semestriel.

Concernant les trois autres litiges dont le Groupe GENERIX a poursuivi le traitement au cours du 1^{er} semestre l'exercice 2014/2015:

Le premier contentieux concerne l'assignation délivrée à l'encontre de GENERIX SA devant le Tribunal de Commerce de Saint-Brieuc par un client ayant mis un terme unilatéralement et de façon brutale à un projet d'intégration en phase de commencement et réclamant le versement d'un million d'euros à titre de dommages et intérêts. Le client a interjeté appel de la décision de première instance le condamnant au paiement du montant de la prestation réalisée et facturée par la société GENERIX SA. L'affaire a été plaidée devant la Cour d'Appel qui a condamné la société Generix SA à verser, sur le premier semestre, 441 K€ de dommages et intérêts. La société a formé un pourvoi en cassation.

Le second contentieux concerne une affaire dans laquelle GENERIX SA vient aux droits de la société CEITEL à la suite de la fusion absorption de cette dernière en 2005. Dans le cadre de cette affaire initiée en 2005, un ancien partenaire de la société CEITEL, sollicitait (a) des dommages et intérêts au motif que Ceitel/Generix n'avait pas livré la solution informatique prévue par les contrats de partenariat et avait abusivement résilié ces accords, conclus en 2003 et en 2004 et (b) une interdiction d'exploiter des éléments informatiques développés par le partenaire de Ceitel/Generix. Le Tribunal de Commerce a condamné Generix en octobre 2012 au paiement de dommages et intérêts pour un montant total d'environ 1,6 millions d'euros et lui a interdit l'utilisation des éléments informatiques développés par son partenaire. La Société Generix SA a interjeté appel de la décision. La Cour d'Appel a confirmé les termes de la décision rendue en première instance. La société étudie actuellement l'intérêt d'un pourvoi en cassation.

Le troisième contentieux concerne une affaire dans laquelle GENERIX SA a été citée à comparaître devant le Tribunal correctionnel de Paris, à la requête de l'un de ses anciens dirigeants. Ce dernier estimant avoir subi un préjudice du fait d'un dépôt de plainte avec constitution de partie civile déposé à son encontre par GENERIX SA en 2003, sollicite le versement d'une somme de 5,3 millions d'euros. La société conteste ces demandes, les estimant infondées, et n'a donc pas comptabilisé de provision. L'affaire a été plaidée devant le Tribunal correctionnel et est actuellement en délibéré. La décision est attendue pour la fin de l'année civile.

Même si la direction du Groupe, compte tenu des informations dont elle dispose actuellement, ne pense pas que les litiges en cours, considérés dans leur totalité ou pris séparément, puissent avoir un impact significatif sur la situation financière et les résultats opérationnels, de tels litiges

sont par nature sujets à incertitude. Le résultat de ces litiges peut différer des attentes de la direction, et pourrait dans ce cas impacter de façon négative la situation financière du Groupe et ses résultats opérationnels.

Pour l'ensemble des litiges du Groupe, les montants appropriés ont été comptabilisés après évaluation des risques encourus pour un montant de 1,9 millions d'euros au 30 septembre 2014 dont 1,6 M€ en autres dettes courantes et 0,2 M€ de provision pour dépréciation.

Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société GENERIX S.A. et / ou du Groupe GENERIX.

> Note 8 - Passifs courants

<i>En milliers d'euros</i>	30/09/2014	31/03/2014
Dettes fournisseurs et autres créiteurs ⁽⁴⁾	21 050	16 669
Produits constatés d'avance	6 349	13 103
Dettes financières courantes	2 754	4 559
Passifs classés comme détenus en vue de la vente ⁽³⁾	-	11 699
TOTAL AUTRES PASSIFS COURANTS	30 153	46 030
Risques sociaux ⁽¹⁾	284	364
Provision pour perte à terminaison ⁽²⁾	-	-
TOTAL DES PROVISIONS COURANTES	284	364

⁽¹⁾ Risques Prud'homme : dont 3 litiges en cours au 30 septembre 2014.

⁽²⁾ Ces provisions sont destinées à couvrir les pertes éventuelles sur les contrats de prestations au forfait en cours.

⁽³⁾ Les passifs classés comme détenus en vue de la vente ont été sortis suite à la cession de la branche d'activités GCE intervenue le 2 mai 2014.

⁽⁴⁾ Dont 1,6 M€ de provision pour litiges reclassés en autres dettes (se référer à la note 7 des présents états financiers).

Concernant les contrats de prestations au forfait en cours, le Groupe a identifié un projet présentant des difficultés d'intégration. Le Groupe a chiffré l'impact en terme de jours complémentaires à effectuer pour mener le projet jusqu'à une conclusion positive. Considérant que les responsabilités liées aux difficultés d'intégration étaient partagées, le Groupe a impacté le chiffre d'affaires reconnu à l'avancement sur ce projet à hauteur de 50% des jours supplémentaires identifiés. Néanmoins, ce projet laisse toujours apparaître une marge à terminaison positive au 30 septembre 2014. A la date du présent rapport financier semestriel, les discussions sont toujours en cours avec le client en ce qui concerne la répartition de la prise en charge des jours supplémentaires et des indemnités éventuelles réclamées par le client.

➔ Notes complémentaires au compte de résultat

> Note 9 – Autres produits de l'activité

Les autres produits de l'activité sont principalement composés au 30 septembre 2014 du crédit impôt recherche attendu au titre de l'année 2014, proratisé sur le semestre, pour 0,5 million d'euros contre 0,4 million d'euros à période comparable.

> **Note 10 - Détail des charges de personnel**

<i>En milliers d'euros</i>	30/09/2014	30/09/2013
Salaires et traitements	9 985	9 723
Charges sociales	4 039	4 020
Sous-total	14 024	13 743
Charges liées aux régimes de retraite	99	95
Charges liées aux droits individuels à la formation	37	16
Actions gratuites	26	114
Sous-total sans incidence sur la trésorerie	162	224
TOTAL	14 186	13 967

Le Droit Individuel à la Formation est estimé en fonction des heures acquises par les salariés en conformité avec la réglementation et en appliquant un coefficient d'utilisation.

Effectif moyen de la période	30/09/2014	30/09/2013
<i>Cadres</i>	298	278
<i>Agents de maîtrise</i>	61	67
Total	359	345

Les effectifs moyens ont été retraités au 30 septembre 2013, des effectifs transférés dans le cadre de la cession de la branche d'activité relative à l'ERP GCE.

> **Note 11 - Autres produits et charges opérationnels**

Les autres charges et produits opérationnels de - 0,6 million d'euros, isolés dans le compte de résultat pour leur caractère non récurrent, correspondent principalement sur ce semestre à la charge relative à la participation des salariés générée en grande partie par la plus-value fiscale issue de la cession de l'activité ERP GCE, alors que sur le même semestre de l'exercice précédent, les - 0,3 millions d'euros correspondaient à une charge relative à un contrôle fiscal.

> **Note 12 - Résultat financier**

<i>En milliers d'euros</i>	30/09/2014	30/09/2013
Différences positives de change	10	0
Autres intérêts et produits assimilés	1	9
PRODUITS FINANCIERS	11	9
Différences négatives de change	- 1	- 3
Dépréciation des actfs financiers	-	- 40
Autres intérêts et charges assimilés	- 8	- 12
Charges liées au retraitement des locations financières	- 12	- 8
Charges liées aux retraites	- 33	- 30
CHARGES FINANCIÈRES	- 54	- 94
COÛT DES EMPRUNTS	- 79	- 100
RÉSULTAT FINANCIER	- 122	- 185

> Note 13 – Activités en cours de cession

Après être entrée en négociation exclusive avec la société américaine Aurea Inc., le 17 janvier 2014, sur la cession de l'activité ERP GCE (Generix Collaborative Enterprise), Generix group a annoncé le 20 février 2014 la signature du SPA (Sale & Purchase Agreement).

Comme indiqué dans le communiqué du 5 mai 2014, la cession de l'activité ERP est effective depuis le 2 mai 2014. La transaction a été réalisée sur la base d'une valorisation de 12,25 M€.

Cette opération s'inscrit dans le cadre du développement des offres SaaS dans les domaines de la Supply Chain, du Cross Canal et des solutions d'intégration, dont la dynamique des nouvelles signatures a été observée et publiée lors des dernières annonces de chiffres d'affaires trimestriels.

En conséquence, dans les états financiers depuis le 31 mars 2014, le groupe d'actifs concernés a été évalué en application de la norme IFRS 5 « actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées » et présenté sur une ligne distincte au bilan « actifs et passifs en vue de la vente » et du compte de résultat « résultat relatif aux activités en cours de cession ».

Compte de résultat des activités destinées à être cédées

<i>En milliers d'euros</i>	30/09/2014 ⁽¹⁾	30/09/2013
Chiffres d'affaires	957	5 738
Autres produits de l'activité	107	358
Produits des activités ordinaires	1 064	6 096
Achats consommés	- 68	- 378
Autres achats et charges externes	- 191	- 916
Impôts, taxes et versements assimilés	- 33	- 220
Charges de personnel	- 1 008	- 4 283
Amortissements sur immobilisations	- 95	- 149
Reprises/(Provisions) sur actif circulant	- 16	- 194
Provisions nettes pour risques et charges	5	240
Autres charges	- 14	- 93
Charges opérationnelles	- 1 421	- 6 472
Résultat opérationnel courant	- 357	- 376
Autres produits et charges opérationnels ⁽²⁾	3 040	-
Résultat opérationnel	2 683	- 376
Produits/charges financiers nets	- 5	- 15
Coût des emprunts	- 1	- 5
Résultat financier	- 6	- 20
Résultat Avant Impôt	2 677	- 396
Produits d'impôt / (charges d'impôt) ⁽³⁾	- 3 592	- 111
Résultat après impôt des activités en cours de cession	- 915	- 507

(1) Au 30 septembre 2014, le compte de résultat comprend un mois d'activité relatif à l'ERP GCE, la cession étant intervenue le 2 mai 2014, contre 6 mois au 30 septembre 2013.

(2) Correspond à la plus-value de cession.

(3) Dont 3,4 M€ d'impôts calculés sur le résultat fiscal de la branche d'activité cédée (10,3 M€).

➤ **Autres notes**

> **Engagements hors bilan**

Engagements donnés

Les engagements donnés aux établissements bancaires au 30 septembre 2014 se détaillent comme suit :

Les ratios financiers, communs aux emprunts bancaires et aux billets de trésorerie, et testés annuellement, sont les suivants :

- Ratio R1 : ratio financier Dette Financière Nette Moyenne/EBITDA
- Ratio R2 : ratio financier Cash Flow Libre/Service de la Dette
- Ratio R3 : ratio financier Dette Financière Nette Moyenne/Capitaux Propres

Dates de test	R1 inférieur ou égal	R2 supérieur ou égal	R3 inférieur ou égal
31/03/2012	Non testé		
31/03/2013			
31/03/2014	2.00	1.00	1.00
31/03/2015			

Ces covenants ont été homogénéisés suite à la signature d'un protocole d'accord le 30 décembre 2010 avec le pool bancaire du Groupe et concernent :

- Les différents emprunts contractés dans le cadre des acquisitions d'Influe et d'Infolog dont le capital restant du au 30 septembre 2014 représente 1,0 millions d'euros ;
- La ligne de crédit court terme de 3 millions d'euros, non utilisée au 30 septembre 2014.

Les ratios financiers R1, R2 et R3 testés au 31 mars 2014 ont été respectés.

Les emprunts à moyen terme contractés pour l'acquisition d'Influe et Infolog dont le capital restant dû au 30 septembre 2014 s'élève à 1,0 millions d'euros sont garantis par un nantissement sur le fonds de commerce de GENERIX SA.

Les concours moyen-termes sont également soumis à une clause de remboursement plus rapide, appelée excess cash flow. Ce remboursement plus rapide correspondrait exercice par exercice et ceci jusqu'à l'exercice 2014/2015, à 50% des excédents de trésorerie qui seraient dégagés au-delà des seuils prévus au protocole d'accord signé le 30 décembre 2010 avec le pool bancaire du Groupe.

Le cash flow tel que retenu dans la clause de remboursement ci-dessus, est défini comme le cash flow net après service de la dette (principal et intérêts) et se calcule comme suit :

+/- Ebitda
+/- Variation du BFR
-Investissements
-Impôts
= Cash flow avant service de la dette
-Remboursement du capital de la dette
-Paiement des intérêts de la dette
= Cash flow après service de la dette

Le niveau de cash flow généré sur l'exercice 2013/2014 étant inférieur au seuil prévu dans le protocole d'accord signé avec le pool bancaire du Groupe, aucun remboursement anticipé n'a été effectué.

Dans le cadre de la garantie de passif liée à la cession de l'activité ERP-GCE intervenue le 2 mai 2014, la société a donné comme engagement de prendre à sa charge 50% des coûts liés au dénouement de litiges identifiés à la date de cession, et ce au-delà des montants provisionnés.

Engagements reçus

La ligne de crédit moyen-terme (non utilisée au 30 septembre 2014) est garantie à 60% par l'OSEO.

> Informations relatives aux parties liées

Rémunération des principaux dirigeants

Les rémunérations et avantages de toute nature des membres du Directoire et du Conseil de Surveillance du Groupe GENERIX, versées par la société et ses sociétés contrôlées, sur la durée des mandats correspondants se sont élevés au cours du premier semestre à 637 K€ :

- **Avantages à court terme :**

La rémunération du Directoire est déterminée par l'article 18 des statuts de la société ; au titre de laquelle ; il a été versé la somme de 637 milliers d'euros sur le semestre. Le Conseil de Surveillance fixe le mode et le montant de la rémunération de chacun des membres du Directoire.

	30/09/2014	30/09/2013
Rémunérations brutes versées à l'ensemble du Directoire	637	552

Les membres du Conseil de Surveillance percevront, au titre de l'exercice 2014-2015, des jetons de présence pour la somme maximum de 90 K€. Cette rémunération a été fixée par l'Assemblée Générale du 15 septembre 2014. Les jetons de présence au titre de l'exercice 2013/2014 ont été fixés à 77,5 K€ et seront versés au cours du second semestre 2014/2015.

Le Conseil de Surveillance du 21 novembre 2008 a autorisé l'affiliation de Monsieur Jean-Charles DECONNINCK au régime de retraite supplémentaire par capitalisation souscrit par la société en application des articles L.911-1 et suivants du code de la Sécurité Sociale ainsi qu'au régime de frais de santé prévoyance souscrit par la société. Les cotisations relatives à ces affiliations sur le semestre se sont élevées à 4 K€.

- **Avantages postérieurs à l'emploi :**

Ces avantages sont constitués des indemnités de fin de carrière. Au 30 septembre 2014, ils représentent une somme de 16 K€ (hors charges sociales) pour les membres du Directoire.

- **Autres avantages à long terme :**

Néant

- **Indemnités de fin de contrat de travail :**

Un avenant au contrat de travail de Monsieur Philippe SEGUIN prévoit le versement d'une indemnité de rupture de contrat intervenant à l'initiative de la Société GENERIX SA dans les neuf mois suivants un changement de l'actionnaire principal. Cette indemnité de rupture, d'un montant fixé

à 3 mois de salaire brut, vient se cumuler à toutes indemnités d'origine légale ou conventionnelle. Cette indemnité de rupture au profit de Monsieur Philippe Seguin ne sera définitivement acquise qu'en fonction de la réalisation d'objectifs basés sur l'EBE (Excédent Brut d'Exploitation).

- **Païement en actions :**

- a) Plan d'actions gratuites attribué ultérieurement aux membres du Directoire*

Deux plans d'actions gratuites attribués ultérieurement aux membres du Directoire sont en cours au 30 septembre 2014 :

- le 1er décembre 2011, 175 000, 125 000, 75 000, 50 000 et 25 000 actions gratuites ont respectivement été attribuées à Messieurs DECONNINCK, LEVY, SEGUIN, VÉRIN et LUZZA. 237 500 actions ont été libérées à l'expiration de la période d'acquisition de deux ans, soit le 30 novembre 2013 et 87 500 actions ont été libérées le 30 avril 2014, les conditions de performance ayant été respectées. La période d'acquisition a été prolongée d'une année pour les 125 000 actions restantes sous conditions de performance, soit le 30 novembre 2014.
- le 3 mars 2014, 25 000 actions gratuites ont été attribuées à Monsieur LUZZA. Ces actions seront émises à l'expiration d'une période d'acquisition de deux ans, soit le 2 mars 2016.

La charge enregistrée en résultat, nette d'impôts différés, au titre des rémunérations basées sur les actions gratuites, octroyées aux membres du directoire est de 18 K€ au 30 septembre 2014 contre 51 K€ au 30 septembre 2013.

- b) Attributions d'actions gratuites aux membres du Directoire intervenues au cours du semestre*

Aucune action gratuite n'a été attribuée aux membres du Directoire au cours du semestre.

> **Actifs et passifs éventuels**

Il n'existe pas d'actifs et passifs éventuels à prendre en compte.

> **Événements postérieurs à la clôture**

Conformément au communiqué du 12 novembre 2014, le Groupe Generix a déposé auprès de l'AMF un projet de note d'information relative à une offre publique de rachat d'actions. Cette offre, d'un montant maximum de 8 millions d'euros, porte sur 3.636.363 actions Generix, représentant environ 14,11% du capital social à un prix de 2,20 euros par action.

3. > ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Villeneuve-d'Ascq, le 21 novembre 2014



Jean-Charles DECONNINCK
Président du Directoire

4. > RAPPORT DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES SUR L'INFORMATION
FINANCIÈRE SEMESTRIELLE

MAZARS

61, RUE HENRI REGNAULT – 92400 COURBEVOIE
S.A. au capital de € 8.320.000

COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE VERSAILLES

ERNST & YOUNG ET AUTRES

14, RUE DU VIEUX FAUBOURG – 59042 LILLE CEDEX
S.A.S. à capital variable

COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DE VERSAILLES

GENERIX

Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2014

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Generix, relatifs à la période du 1^{er} avril au 30 septembre 2014, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité de votre directoire. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

4.1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 13 de l'annexe qui expose les modalités d'application de la norme IFRS 5 au 30 septembre 2014 sur l'activité ERP GCE cédée en mai 2014.

4.2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Courbevoie et Lille, le 21 novembre 2014

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS

ERNST & YOUNG et Autres

Jérôme de Pastors

Antoine Moitié



Présent dans 30 pays, grâce à 7 filiales :

- ↳ **France**
- ↳ **Belgique**
- ↳ **Italie**
- ↳ **Portugal**
- ↳ **Espagne**
- ↳ **Brésil**
- ↳ **Argentine**

et un réseau de partenaires internationaux.